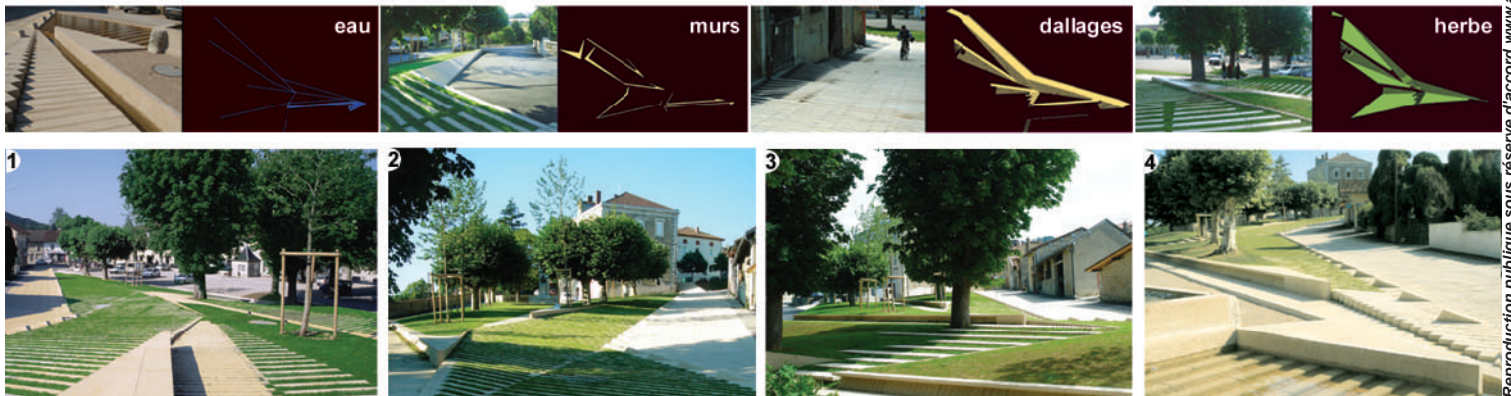
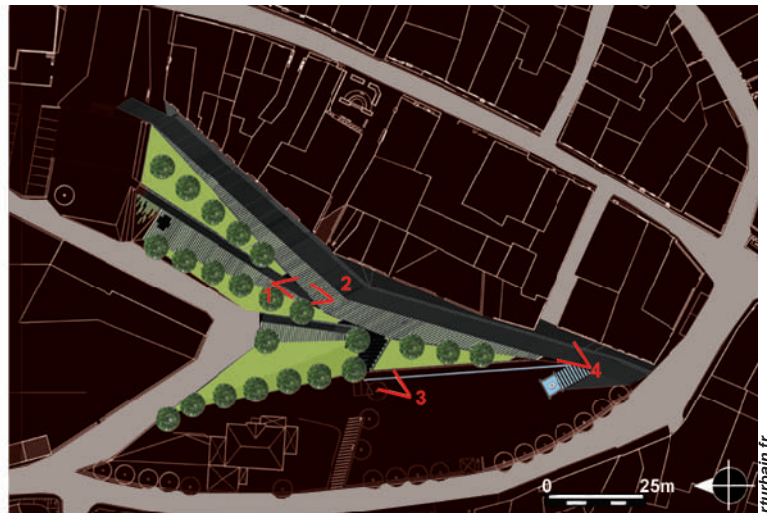


# 10<sup>ème</sup> Prix arturbain.fr 2006

- Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Treffort-Cuisiat, Hôtel de Ville 01 370 Treffort-Cuisiat - Tél. : 04 74 42 38 00 - Fax : 01 74 42 38 01 - e-mail : info@treffort-cuisiat.com
- Responsables :** Pierre Perdrix, Maire de Treffort-Cuisiat
- Présentateur :** **Pierre Perdrix**
- Organismes décisionnaires et financeurs :** Ville de Treffort-Cuisiat, Conseil Général de l'Ain
- Propriétaire du site :** Municipalité de Treffort-Cuisiat
- Description de l'opération :** Le champ de foire, autrefois situé au pied du village, est aujourd'hui devenu central. De nombreux projets autour ou aux abords de l'ancien Champ de Foire ont été lancés visant à :  
- revitaliser le centre historique avec notamment la réhabilitation des rues et de la place de la mairie  
- étendre le tissu urbain vers le sud avec la construction de l'école, de la salle des fêtes, du lotissement du Verger.  
Ces projets ont permis de réaliser le nouveau centre du village : le Champ de Foire.
- Equipe pluridisciplinaire :** Assistance à la maîtrise d'ouvrage : Nicole Singier (directrice), CAUE de l'Ain.  
Diagnostic des arbres : Marc Caussin (expert forestier), BET COSSIN.  
Etude circulation : Michel Sala (responsable technique), DDE de l'Ain.  
Architectes et paysagistes : Michèle ORLIAC et Miquel BATLLE (architectes), MICHELE&MIQUEL.

## LE CHAMP DE FOIRE, Treffort-Cuisiat (01)



### Qualité architecturale :

- Insertion dans le site : le projet dessine le **socle du village ancien**, construit la **transition** entre le flanc et la plaine, l'ancien village et les nouveaux quartiers.
- Une **composition géométrique rigoureuse** basée sur les alignements de platanes dessine un graphisme en éventail. Cette structure résout les problèmes techniques de soutènement des talus, de pente des chemins et d'écoulements.
- Identité du lieu et patrimoine : il a été recherché un **équilibre** entre une identité rurale forte et une urbanité qui se fait jour par la mise en place de **matériaux simples et rustiques** (béton-pierre, pré fleuri et terre stabilisée) et par la **mise en valeur** des éléments témoignant de l'**histoire du lieu** (fontaine-abreuvoir, poids public et murets).
- Le traitement de l'espace public consiste essentiellement en un **travail de surface**. Le sol se plie et se replie en une série de **terrasses** et de **talus triangulaires** qui dévalent la pente, géométrisent le relief et capturent les alignement de platanes.
- Echelle humaine et proportions, lumière et matériaux : à partir d'une seule pièce de béton-pierre, se tisse une texture changeante. On passe ainsi du pur **minéral** le long des façades, au pur **végétal** le long des arbres par un plan où les deux matériaux s'intercalent. Se mêlent de la même manière, **béton et eau** aux abords de la fontaine, béton et **terre stabilisée** sur l'espace festif, béton et **enrobé** aux départs des rues. La pénombre est valorisée sur la place. Seule la dentelle de gouttes d'eau de la fontaine est mise en valeur par un éclairage.

### Qualité de vie sociale :

- Convivialité, promenade et détente sont favorisées par la présence des **allées ombragées, bancs, fontaine et bassin**.
- L'accessibilité par les piétons est bien lisible, selon des **pentés faibles**. La circulation des voitures est encadrée.
- Les nombreux **usages et fonctions** sont séparés et **lisibles** sans interdiction ni menace.
- Prend ici valeur symbolique et pédagogique la double démarche : **respect du caractère de l'ancien foirail**, de ses arbres et de ses éléments architecturaux mais aussi recours à une **composition** et une mise en oeuvre originale **contemporaine**.
- La **concertation** menée par le CAUE avec les commerçants et habitants a donné lieu à un **cahier des charges**.

### Respect de l'environnement :

- Les risques d'entrée d'eau ont été supprimés : les **surfaces perméables** occupent une vaste surface.
- Biodiversité : après expertise, la plupart des **arbres** ont été **conservés**. Un **pré fleuri**, rustique et varié, a été semé.
- Les déchets et nuisances de chantier ont été réduits par l'usage de la **préfabrication** et des **matières du lieu** (herbe, terre)
- Préservation des ressources non renouvelables : fontaine et canal font partie d'un **circuit traditionnel d'alimentation**, venant du flanc de la montagne. Il alimente toutes les fontaines et abreuvoirs du village, sur le principe du siphon.